

Des mesures pour sauver les œuvres

La mise en place de plans catastrophes pour préserver les œuvres en période de crise n'est pas neuve. Le Conseil international des Monuments et Sites ou encore le Comité belge du Bouclier Bleu, notamment, y travaillent depuis plusieurs années. Des démarches que soutient Denis Mathen, le gouverneur de la province de Namur. Au lendemain de l'incendie de Notre-Dame, il avait d'ailleurs annoncé son intention, avec l'aide de plusieurs partenaires, de réaliser un état des lieux de la situation dans la province.

Deux ans plus tard, force est de constater que le Covid a ralenti le processus, mais celui-ci est tout de même bien engagé. L'action s'est principalement concentrée sur Namur et les musées provinciaux, comme le musée Félicien Rops ou le



EdA - Florent Marot

Au TreM.a, notamment, une stratégie d'évacuation des œuvres vers un dépôt temporaire a été pensée.

TreM.a « *Nous ne pouvons par intervenir partout. Nous nous sommes focalisés sur ceux-là dans le but de donner une impulsion et de fournir des choses qui pourront être repro-*

duites ailleurs. », indique le gouverneur.

Concrètement, ce travail a permis d'établir des fiches de classification des œuvres, en fonction de leur importance.

Mais aussi de déterminer lesquelles peuvent être déplacées en cas de sinistres et lesquelles doivent être sécurisées sur place, par exemple. « *En réalité, nous avons déjà des scénarios auxquels on s'entraîne plusieurs fois par an*, indique Marie-Françoise Degembe, directrice du TreM.a. *Mais ici, l'approche a été plus fine. Nous avons développé une stratégie de dépôt temporaire, de tri, et de traçage des œuvres.* »

Exercices pratiques

Aujourd'hui, ce qu'il manque à ce travail préparatoire, ce sont des exercices grandeur nature en vue de rendre le dispositif opérationnel. Ceux-ci étaient prévus. Ils ont dû être reportés en raison du Covid, mais leur intérêt ne fait aucun doute.

D'une part, car ils permettront de former les pompiers à la manipulation d'œuvres

d'art (ce qui n'a jamais été fait, NDLR), et d'autre part, car ces tests permettront d'éprouver ces fiches et autres supports techniques.

À ce titre, Pierre Bocca, le commandant de la zone Nage, indique que la zone de secours prévoit l'acquisition d'un logiciel qui reprendrait les plans d'urgence de certains établissements jugés à risque, comme les entreprises Seveso, les écoles, les hôpitaux... En intervention, ceux-ci seraient consultables sur une tablette par l'officier. « *Nous pourrions peut-être y ajouter les musées.* »

Plus globalement, Pierre Bocca tient à le souligner, en matière de prévention, grâce aux investissements consentis dans les musées provinciaux et communaux namurois ces dernières années, ceux-ci disposent d'un bon niveau de sécurité. ■